

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine**  
**Sous-direction Fonctions Support**  
**Département Achats et logistique**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES N : 10/DOT25/SDFS/2025**

Le présent avis de consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales est relancé pour :

**« Travaux d'étanchéité des Sites de la DOT de Constantine »**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation à la présente consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires d'au moins une attestation de bonne exécution et/ou PV de réception définitif dans le domaine **projet similaire « travaux d'étanchéité »**.

- **NB :**
- **1- L'attestation de bonne exécution ou PV de réception définitif présenté dans le domaine ne sera pas notée dans l'évaluation technique.**
- **2- Les attestations de bonne exécution et/ou les PV de réception définitifs des travaux aménagements ou construction bâtiments sont acceptés en présentant des documents probants des travaux réalisés**

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine**  
**Sous-direction Fonctions Support**  
**Département Achats et Logistique**

**Route Nationale N°05 Polygone- Constantine – Algérie**

Contre le versement d'un montant de **trois mille dinars (3 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence FILALI, au compte bancaire :

Compte en dinars : **N° 001 008 500 300 000 107/03**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM –SPA-  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE  
CONSTANTINE  
ADRESSE : COMPLEXE POLYGONE ROUTE NATIONALE 05 CONSTANTINE  
« SERVICE DES ACHATS »  
« CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° : 10/DOT25/SDFS/2025  
Travaux d'étanchéité des sites de la DOT de Constantine  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine  
Sous-direction Fonctions Support  
Département Achats et Logistique  
Route Nationale n°5 Cinq Polygone - Constantine – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis sur le site web: [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz)

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de **08h00 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **13h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.